



L'essentiel 2011

Terre des Hommes France, engagée à vous informer sur la clarté et la transparence de ses comptes, présente comme à l'accoutumée, à travers L'essentiel, une information synthétique sur les fonds reçus, les missions et programmes en 2011. Ce document est édité conformément aux obligations des associations membres du Comité de la Charte du don en confiance.

Terre des Hommes France se refuse, pour des raisons éthiques, à procéder à l'achat, à la location de fichiers ou au démarchage systématique par téléphone ou dans la rue. Pour nous, l'élargissement de la base de donateurs constitue une donnée symbolique de l'engagement solidaire et aujourd'hui une urgence. Aussi, tentons-nous de faire progresser à la fois les dons par Internet et les dons de proximité. Il s'agit au-delà de la récolte de fonds, de développer notre visibilité dans les différentes échelles de dynamique territoriale, auprès d'un public plus large.

L'essentiel est aussi pour nous l'occasion de remercier l'ensemble des donateurs en leur rendant compte des retombées fructueuses de leur générosité, de rendre visible le service des adhérents qui portent la flamme solidaire au quotidien de leur engagement, de remercier les salariés et les administrateurs. Chacun, à sa place et dans un rôle authentique, contribue pleinement à la mise en œuvre du « droit à vivre dignes » et garantit notre chère liberté d'initiatives.

Je vous en souhaite une bonne lecture en espérant qu'il rencontre vos attentes respectives.

Didier Prince-Agobodjan
Président juin 2011 - juin 2012

Le droit à vivre dignes au centre de nos actions

Pour Terre des Hommes France, vivre dignes passe par le respect des droits économiques, sociaux et culturels conformément à la Déclaration universelle des droits de l'Homme ainsi qu'au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels : droit au travail dans des conditions justes, droit à la protection sociale, droit à un niveau de vie suffisant, droit de jouir du meilleur état de santé physique ou mentale possible, droit à l'éducation, droit de participer à la vie culturelle et de bénéficier des progrès scientifiques et de leurs applications.



En 2011,

Terre des Hommes France et l'association locale du Haut-Rhin ont travaillé avec plus de 20 partenaires du Sud, engagés dans des programmes visant la formation aux droits et l'amélioration des conditions de vie.

Ces programmes sont axés sur le droit du travail, l'insertion professionnelle, la santé, l'éducation, la reconnaissance de la diversité culturelle, la lutte contre le trafic et l'exploitation des enfants, etc.

Bientôt 50 ans d'expérience dans la solidarité internationale

En sa qualité d'association de solidarité internationale, Terre des Hommes France œuvre en partenariat avec des organisations sociales des pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie. Elle ne dispose ni de bureaux, ni d'expatriés dans les pays d'intervention.

La recherche et le suivi de partenariat sont réalisés de façon professionnelle par Terre des Hommes France à travers l'accompagnement et l'examen des salariées et des bénévoles.

En France, elle mène avec d'autres associations des actions de plaidoyer qui consistent à défendre la cause des droits économiques, sociaux et culturels auprès des gouvernements, des parlementaires, des médias et de l'opinion publique afin d'influer sur les décisions et orientations politiques.

Terre des Hommes France participe à la sensibilisation du public français grâce à ses 25 délégations départementales regroupant adhérents et bénévoles.

L'Association locale 68

Terre des Hommes France est également composée de deux associations locales dont l'Association locale 68 (Haut-Rhin). Autonome dans la gestion de son budget, le choix des programmes et des partenaires qu'elle soutient, elle s'engage à respecter les statuts de Terre des Hommes France et les orientations votées par l'Assemblée générale. Elle contribue financièrement à son budget par une cotisation spécifique.

Les comptes de l'Association locale 68 sont intégrés à ceux de Terre des Hommes France dans les comptes emplois-ressources consolidés. Ce sont les montants consolidés qui sont présentés dans cet Essentiel.



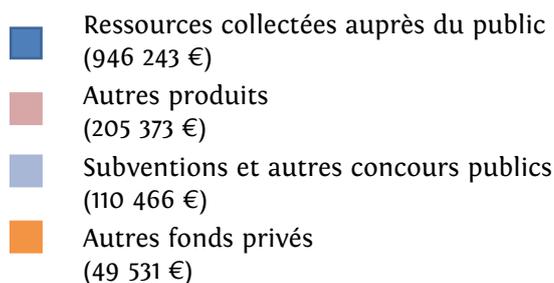
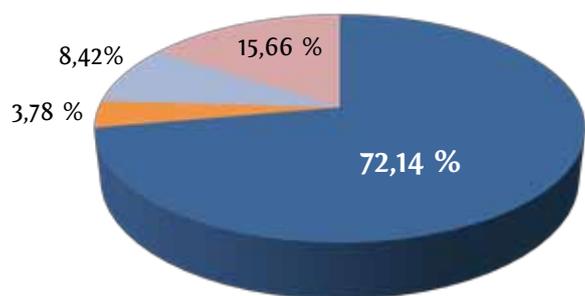
Les actions fortes de l'année

Appui de Terre des Hommes France à la plateforme DESC du Cameroun pour la mise en place d'actions de plaidoyer auprès du Comité DESC des Nations unies à Genève.

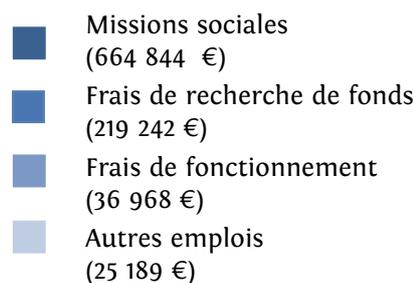
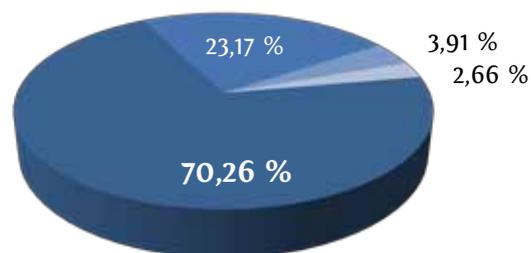
Dernière année du programme international, riche en activités : rencontre régionale Afrique au Mali et rencontre Asie au Sri Lanka.

L'Association locale 68 poursuit dix programmes de développement et de sensibilisation des populations à leurs droits et à leurs devoirs dans huit pays. En France la campagne annuelle « Bougies de la Solidarité », accompagnée par la sensibilisation des élèves des collèges du Haut-Rhin, a eu comme thème et slogan « *Soutenons les enfants restavecks après le séisme en Haïti* » et comme support, le projet de l'AL dans ce pays.

Affectation des ressources collectées en 2011 (1 311 613 €)



Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public (946 243 €)



Vos dons...

... garantie de l'indépendance de notre association

Terre des Hommes France et l'Association locale 68 ont collecté 946 243 € provenant des dons, des legs et de la vente de produits de seconde main.

... en faveur des actions

Ils financent principalement les missions sociales (70,26 %) et la recherche de fonds (23,17 %).

Pour Terre des Hommes France, le cofinancement des missions sociales est apporté par les subventions publiques. Elle a fait le choix d'assurer son fonctionnement par des ressources spécifiques provenant notamment de son activité de revente et des cotisations de ses adhérents.

Pour l'Association locale 68, une faible partie des dons collectés (3,91 %) finance leurs frais de fonctionnement. Les autres emplois correspondent à la cotisation versée à Terre des Hommes France par l'Association locale 68 (24 000 €) qui est dissociée des frais de fonctionnement dans les comptes consolidés et aux ressources collectées auprès du public non utilisées par l'Association locale 68 en 2011 (1 189 €).

Contribution minimale des bénévoles au sein de l'association : 444 021 €

Cela représente 30,5 emplois (équivalents temps plein).

Le bénévolat est une des caractéristiques du mouvement associatif et constitue une contribution majeure. Sa valorisation a pour objet de rendre compte de son utilité sociale. Elle est aussi nécessaire pour mieux apprécier les frais de fonctionnement, de gestion administrative ou de collecte de fonds au regard du nombre d'intervenants.

Le calcul est basé sur une enquête interne et sur les procès-verbaux des réunions. Il comprend :

- les fonctions d'encadrement, d'administration et de gestion assurées par les membres du Bureau ;
- les fonctions de suivi de programmes géographiques ou thématiques par les membres des commissions ;
- les actions de sensibilisation et de collecte de fonds des délégations ;
- la valorisation économique calculée sur la base du salaire minimum brut (SMIC).

Bilan et politique de réserves consolidés

Actif exprimé en euros	Net au 31/12/2011	Net au 31/12/2010	Passif exprimé en euros	Net au 31/12/2011	Net au 31/12/2010
Total actif immobilisé	618 478	638 678	Réserves	2 135 742	2 214 048
Stock de marchandises	102 519	104 724	Résultat de l'exercice	(53 205)	(78 305)
Autres créances	152 545	101 717	Total des fonds associatifs	2 082 537	2 135 742
Disponibilités	1 492 941	1 598 050	Total des fonds dédiés	75 041	97 677
Total actif circulant	1 748 005	1 804 491	Dettes	208 905	209 749
TOTAL ACTIF	2 366 483	2 443 169	TOTAL PASSIF	2 366 483	2 443 169

Les réserves, qui cumulent les résultats depuis la création de Terre des Hommes France, intègrent principalement l'effet de la cession de l'ancien siège en 2007. Équivalant à moins de deux ans de budget, elles sont nécessaires et constituent une garantie pour assurer la continuité de son fonctionnement et réaliser l'objectif associatif.

Les fonds dédiés comprennent principalement des subventions et des dons affectés, dont l'utilisation est prévue en 2012.

Les dettes sont essentiellement composées de dettes courantes (fournisseurs, dettes fiscales et sociales).

Transparence et contrôle

L'essentiel a été rédigé par Terre des Hommes France au cours du mandat de Didier Prince-Agbodjan qui a pris fin en juin 2012. Les informations qu'il contient sont issues du rapport d'activités 2011 disponible sur le site www.terredeshommes.fr et sur simple demande au siège de l'association (Saint-Denis).

Les comptes consolidés de l'association sont établis avec l'aide du cabinet d'expertise comptable CAC 93 (93200 Saint-Denis). Les comptes individuels de Terre des Hommes France et de l'Association locale 68 sont certifiés respectivement par les Commissaires aux comptes des cabinets comptables CGEC (75012 Paris) et CGEX (68 350 Didenheim).

Terre des Hommes France est membre du Comité de la Charte de déontologie des organisations faisant appel à la générosité du public, association de droit privé, indépendante des pouvoirs publics. La Charte définit quatre grands principes précisés par des textes d'application que chaque organisation agréée par le Comité s'engage à respecter :

- un fonctionnement statutaire et une gestion désintéressée ;
- une gestion rigoureuse ;
- des actions de communication et de collecte de fonds irréprochables ;
- une véritable transparence financière à l'égard des donateurs.



10 bis, rue Suger | 93200 Saint-Denis
Tél. : 01 48 09 09 76 | Fax : 01 48 09 15 75
www.terredeshommes.fr

Pour le droit à vivre dignes